

PORTE-PAROLE

PORTE-PAROLE:

POSTE 5-384

PRESSE et PUBLIC RELATIONS:

POSTE 5-468

INFORMATION BACKGROUND:

POSTE 5-390

INFORMATION BACKGROUND

L'approvisionnement de la CECA en ferraille: bilan équilibré
pour 1965

Malgré un fort accroissement de la production d'acier dans la Communauté Européenne, le bilan ferraille sera à peu près équilibré en 1965. Telle est la conclusion des études de la direction générale "acier" de la CECA. Le déficit estimé pour les approvisionnements en ferraille serait de 0,2 million de tonnes pour une production d'acier de 85 millions de tonnes; de 0,9 million pour 91,5 millions de tonnes produites et de 1,5 pour 96 millions de tonnes d'acier, ce dernier chiffre constituant une limite extrême dans le cas d'une conjoncture exceptionnellement favorable.

Ces prévisions sont d'autant plus favorables que la sidérurgie de la Communauté s'est trouvée largement déficitaire en ferraille au cours de la dernière période quinquennale: ainsi, en 1957, les besoins d'importation s'élevèrent à 3 millions de tonnes, la situation s'étant toutefois améliorée au cours des deux dernières années.

Sur quels éléments de fait se fondent les prévisions pour 1965?

1. Disponibilités intérieures: aucun phénomène spectaculaire n'est prévu dans ce domaine. Le taux de chute dans les aciéries et les laminoirs resterait sensiblement constant mais il augmenterait légèrement dans les industries de transformation. Les quantités de vieilles ferrailles récupérables ne s'accroîtraient que faiblement jusqu'en 1965. La proportion de ferraille légère se développera aux dépens de la part de ferrailles lourdes.

2. Les besoins de la sidérurgie européenne: ces besoins en ferraille dépendent évidemment de la quantité d'acier à produire mais aussi des procédés mis en oeuvre. Or, du point de vue des procédés de fabrication, une évolution notable est escomptée pour la période 1960-1965: la production d'acier au convertisseur à l'oxygène progresserait de 1,5 à 23 millions de tonnes, voire à 28 millions de tonnes;

la quote-part d'acier Martin retomberait ainsi de 38 à 29 ou 30 pour cent; celle d'acier Thomas de 50 à 36, voire à 32 pour cent. La production d'acier électrique continuerait à progresser en tonnage mais sans modification de sa part dans la production totale (10 pour cent environ).

Cette évolution dans les procédés de fabrication tend à diminuer la consommation spécifique de ferraille puisque les aciers au convertisseur à l'oxygène consommeraient en moyenne 280 kg de ferraille par tonne - hypothèse plutôt forte - contre une consommation moyenne, tous aciers, de 406 kg par tonne au premier semestre 1960. En 1965, cette consommation moyenne serait ainsi ramenée à 382 kg par tonne. C'est là une estimation mais il faut toutefois tenir compte du fait que les mises au mille finalement utilisées seront elles-mêmes largement influencées par les disponibilités et le prix de la ferraille.

Bilan quantitatif pour 1965

	Production d'acier	Besoins de ferraille d'acier	Disponibilités de ferraille d'acier	Déficit
	(en millions de tonnes)			
	85	37	36,8	0,2
	91,5	40,3	39,4	0,9
limite extrême	96	42,2	40,7	1,5

Après 1965, les quantités de vieilles ferrailles récupérables augmenteront mais si la production Thomas, à très faible consommation de ferraille est progressivement remplacée par de la production à l'oxygène, la consommation spécifique de ferraille cessera de décroître et pourrait même s'accroître à nouveau.

L'importation de 1,5 million de tonnes de ferraille (limite extrême) est réalisable sans difficultés excessives mais oblige à recourir aux provenances américaines pour 0,8 à 1,1 million de tonnes.

Il faut noter que le bilan tel qu'il est présenté pour 1965 suppose une augmentation très forte de la production de fonte: elle devrait passer de 53,5 millions de tonnes à 73 millions en 1965 et le rapport fonte-acier devrait atteindre 760 kg fonte pour 1000 kg d'acier en 1965 alors qu'il s'établit à 742 - 1000 en 1960. Il convient donc que la sidérurgie européenne tienne compte de ces nécessités dans sa politique d'investissements et qu'elle s'assure même contre tout accident sur le marché de la ferraille en laissant une certaine marge en faveur de la fonte.